

Communiqué de presse
Le 14 avril 2025

Trophée Les Remarquables d'Interfel

C'est parti pour l'édition 2025 !

Fidèle à son objectif de stimuler la consommation et forte du succès de la première édition, Interfel relance Les Remarquables : le trophée des initiatives déployées dans la filière qui donnent goût aux fruits et légumes frais ! Ce trophée met en avant les initiatives portées par des professionnels de la filière qui tendent à améliorer ou révolutionner la manière de consommer des fruits et légumes frais. Une édition 2025 à nouveau soutenue par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, avec une remise des prix prévue au SITEVI, à Montpellier, du 25 au 27 novembre.

Mettre en lumière les réalisations innovantes déployées par les professionnels de la filière :

Face à la baisse de la consommation et des achats de fruits et légumes frais — qui ne représentent plus que 11 % du budget alimentaire des ménages¹— Interfel fait le pari de l'innovation. Innover pour (re)donner envie, innover pour inspirer de nouveaux usages au quotidien, innover pour faire redécouvrir le plaisir et le goût des fruits et légumes frais. Les leviers sont nombreux, et déjà actionnés par de nombreux professionnels de la filière. Pour encourager ces initiatives et mettre en lumière celles et ceux qui les portent, l'interprofession lance la deuxième édition des Remarquables. **Un trophée ouvert à l'ensemble des professionnels de la filière : qu'elle vienne de l'amont (producteur, expéditeur, semencier...) ou de l'aval (grossiste, distributeur, importateur...), toute innovation qui améliore ou révolutionne les manières d'acheter ou de consommer les fruits et légumes frais a sa place parmi « Les Remarquables ».**



¹ Part en 2023 que représentent les fruits et légumes hors pommes de terre dans le budget alimentaire des ménages français (source INSEE)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Remarquables, un trophée qui se décline en 4 catégories :

4 catégories pour 2025	Pour rappel, les lauréats 2024
Open innovation Initiative née d'une collaboration avec un partenaire hors filières (recherche, start-up, offreur de solutions...).	→ TERREAZUR Ile de France Une solution technique exclusive garantissant la maîtrise intégrale du processus de mûrissage des fruits. Le bon fruit, à la bonne maturité, pour le bon client.
Amélioration continue Initiative qui améliore significativement la performance sociale, économique ou environnementale de l'activité ou de la filière.	→ TOURGIS PRIMEUR Une gamme de services pour promouvoir l'alimentation saine et équilibrée en entreprise
Transversalité filière Initiative née d'une collaboration entre acteurs issus de plusieurs maillons de la filière.	→ CUISINONS NOS PAYSAGES Un réseau de légumeries-conserveries de proximité, ancrées dans leurs territoires et visant des marchés RHD et GMS
Nouvel usage Initiative renouvelant très directement l'expérience consommateur.	→ PRIMEALE Des poireaux sélectionnés en France, en sachet micro-ondable, prêts en 8 minutes !

Ci-dessus : rappel des catégories, reconduites cette année, et des lauréats 2024 correspondants, auxquels s'ajoute **un coup de cœur décerné à Perle du Nord** pour son kit pédagogique proposé aux scolaires pour découvrir la culture de l'endive.

Les échéances à ne pas rater pour être Remarqués :

- 14 avril 2025 - Ouverture des candidatures
- 12 mai 2025 - Webinaire Questions-Réponses
- 31 août 2025 - Clôture du dépôt de candidatures
- Courant septembre à novembre : Les dossiers seront évalués par un comité technique de présélection composé de salariés d'Interfel, Aprifel et du CTIFL. Les finalistes ainsi présélectionnés seront ensuite départagés par un jury de professionnels et d'experts.
 - ✓ Trois critères clés seront évalués : la création de valeur pour les consommateurs, l'impact (résultats effectifs obtenus en termes économiques, sociaux et environnementaux) et la nouveauté (caractère innovant, nouveauté dans le domaine).
- Fin novembre 2025 - Cérémonie de remise des prix au SITEVI à Montpellier

Cette démarche est complémentaire au concours Les Talents des Fruits et Légumes, concours qui se concentre lui sur les points de vente et la valorisation du métier de commerçant.

Comment participer ?

Pour participer au concours « Les Remarquables », rendez-vous sur le site d'Interfel : [CLIQUEZ ICI](#)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Victoire GENEST - 06 15 52 15 08 - v.genest@interfel.com

Elina KADEM - 06 58 63 22 86 - e.kadem@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.